

	RÉUNIONS	PERMANENCES
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	SNES-FSU Siège S2 – 48 rue V. Hugo Mercredi 21 novembre – 14 H 30	
REVIN		Collège George Sand 640 rue Roche des Diales Mercredi 21 novembre de 9 H à 13 H 30
SEDAN	Lycée P. Bayle – rue Rogissart Vendredi 30 novembre - 18 H	
ROMILLY- SUR-SEINE		Lycée Joliot-Curie – 1 rue Guy Môquet Mardi 27 novembre de 14 H à 18 H
TROYES	SNES-FSU Siège S2 – 3 bis rue Voltaire (2 ^{ème} étage) Mercredi 28 novembre à 14 H 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lycée Marie de Champagne 2 avenue Marie de Champagne Mercredi 28 novembre de 9 H à 13 H 30 ➤ Hall de l'ÉSPÉ de 10 H à 12 H 15 Jeudi 15 novembre, Jeudi 22 novembre, Jeudi 29 novembre.
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE		Lycée Talon – 105 Av. Simonnot Vendredi 30 novembre de 8 H à 12 H 30
REIMS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin Mercredi 21 novembre à 14 H 30 Mardi 27 novembre à 18 H ➤ ÉSPÉ de Reims Mercredi 28 novembre de 17 H à 18 H 	Permanences supplémentaires au S3 : Samedi 17 novembre de 9 H 30 à 12 H Samedi 24 novembre de 9 H 30 à 12 H Samedi 1 ^{er} décembre de 9 H 30 à 12 H
SÉZANNE		Lycée – rue Fontaine du Vé Mardi 27 novembre de 9 H à 13 H
VITRY-LE-FRANCOIS	Lyc. François 1er – Fg de Vitry le Brûlé Jeudi 22 novembre à 18 H 00	
CHAUMONT	Collège L. Michel – rue Youri Gagarine Mercredi 28 novembre à 14 H	
LANGRES		Lycée Diderot - 21 Avenue Gal de Gaulle Vendredi 23 novembre 14 H à 18 H
SAINT-DIZIER		Collège A. Frank - 1 bd Salvador Allende Jeudi 22 novembre de 10 H 30 à 17 H

**PERMANENCE SPÉCIALE C.P.E. au SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin :
Mercredi 28 novembre de 17 h à 19 h.**

RAPPEL : des permanences sont tenues au siège de la section académique chaque après-midi de 14 H 30 à 17 H 30 et dans les sections départementales du SNES-FSU le mercredi après-midi.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : au local du SNES – 48 rue Victor Hugo Tél : 03.24.57.30.39

TROYES : au local du SNES – 3 bis rue Voltaire (2^{ème} étage) Tél : 03.25.73.02.38

CHAUMONT : Tél : 03.25.87.10.35 (au besoin pour convenir d'un rendez-vous)

Les syndiqué(e)s peuvent par ailleurs prendre des **rendez-vous particuliers** avec des commissaires paritaires académiques et nationaux au siège de la section académique Tél : 03.26.88.52.66.

Les réunions seront introduites par un bref exposé général sur les mutations, ensuite les problèmes seront étudiés de façon personnalisée. Les réunions et les permanences seront animées par les militants de l'équipe académique et des équipes départementales du SNES-FSU, avec des commissaires paritaires académiques et nationaux.

Une autre série de réunions sera organisée à l'occasion du mouvement intra-académique (fin mars – début avril).